

Image not found or type unknown



Droit de rétractation sur service internet

Par **Aurelie**, le **27/01/2011** à **00:59**

Bonjour,rnrnJ'ai souscrit à un abonnement me permettant d'accéder à un site de rencontres sur internet. Une fois que j'ai pu accéder au contenu je me suis rendu compte que ça ne correspondait ni à mes attentes ni à ce qu'était censé proposer le site !rnrnAi-je droit au délai de rétractation de 7 jours sur ce genre de service ? Sachant que j'ai fait usage du service bien sur, avant de m'en rendre compte.rnrnMerci.